

Le 27 de jbre jussq apres les publications de trois
 bans par trois dimanches consecutifs au prosne de
 la messe paroissiale de wisernes entre et nicolas
 Caroul fils d'et Antoine et Florence deremenghem
 de la paroisse d'Equerde, et Marie et Margueritte
 limoisin fille de pierre et leonor pruvost bailly
 pour Msr de Blendecque audit lieu wisernes
 n'ayant reconu aucun emphechement qui püs
 retarder la celebration du mariage entre eux,
 je soussigné Curé de la paroisse de St folquin
 a wisernes les ay conjoint dans le sacré lien du
 mariage en presence des temoins soussignes
 philippe Caroul, Robert limoisin freres desdits
 et Marie helaine Robbe fille de francois et
 Margueritte Waneran labourier qui excepté le pousée
 qui a declare ne scavoir escrire ont tous signé avec moy
 nicolas caroul Marcque de Marie
 philippe caroulle Margueritte + limoisin
 robert limoisin Marie helainne Robbe
 J Le Chatelain

M.1704.11.27 le 27 de 9bre apres les publications des trois bans par trois dimanches consecutifs au prosne de la
 messe paroissiale de wisernes entre **Nicolas Caroul** fils d'Antoine et florence deremenghem de la paroisse
 d'Equerde, et **Marie Margueritte limoisin** fille de pierre et leonor pruvost bailly pour Msr de Blendecque audit
 wisernes n'ayant reconu aucun emphechement qui pus retarder la celebration du mariage entre eux, je soussigné
 Curé de la paroisse de st folquin a wisernes les ay conjoint dans le sacré lien du mariage en presence des
 temoins soussignes philippe Caroul, Robert limoisin freres desdits et Marie helaine Robbe fille de francois et
 Margueritte Waneran labourier qui excepté le pousée qui a declare ne scavoir escrire ont tous signé avec moy

nicolas caroule

Marcque de Marie

philippe caroulle

margueritte + limoisin

robert limoisin

marie helainne robbe

J Le Chatelain